AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (17)ItemJean-Baptiste André Godin au ministre de l'Instruction publique, 15 avril 1876

Jean-Baptiste André Godin au ministre de l'Instruction publique, 15 avril 1876

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (17)
Collation3 p. (375r, 376v, 374v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au ministre de l'Instruction publique, 15 avril 1876, consulté le 20/11/2025 sur la plate-forme EMAN: https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48846

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction15 avril 1876
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireWaddington, William (1826-1894)
Lieu de destinationParis

Description

RésuméGodin informe le ministre qu'on lui a appris qu'on renvoyait des élèves de l'école de Lesquielles-Saint-Germain et qu'on lui a communiqué une lettre de l'inspecteur d'Académie à l'instituteur de l'école qui ordonne à ce dernier de renvoyer les enfants les plus jeunes au-delà du nombre de 45 élèves et lui signale que la municipalité recherche un local pouvant accueillir l'excédent d'élèves (lettre copiée sur le folio 374v). Godin informe le ministre qu'un local avait été refusé à la

commune. Il estime que le moyen employé pour forcer la commune à aménager une école a pour conséquence de laisser vagabonder dans les rues les élèves refusés. Il lui demande d'intervenir.

Mots-clés

Éducation

Personnes citées<u>Delsart [monsieur]</u>
Lieux cités<u>Lesquielles-Saint-Germain (Aisne)</u>
Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 07/07/2023
Dernière modification le 18/09/2023